

INAUGURATION OF THE PALAIS DE L'EUROPE



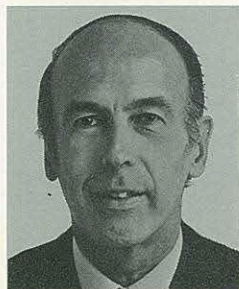
INAUGURATION DU PALAIS DE L'EUROPE

INAUGURATION OF THE PALAIS DE L'EUROPE



INAUGURATION DU PALAIS DE L'EUROPE





FRANCE  
AND THE COUNCIL OF EUROPE  
by Valéry Giscard d'Estaing  
President of the French Republic

To appreciate France's relationship with the Council of Europe, it is necessary to think back to the part France played in its foundation. France was among the ten countries that signed the instrument whereby the Council of Europe was established on 5 May 1949. France had been the first, a year earlier, officially to propose setting up a European parliamentary organisation. The idea, new at the time, led to this edifice in which governmental and parliamentary representatives converse in balanced harmony. It is to this idea that the Council of Europe owes its dynamism, its originality and its vocation. Its dynamism, because the Consultative Assembly involves public opinion in the joint enterprise and provides, through its continuing dialogue with the Committee of Ministers, a constant source of drive and progress. Its originality, because, in bringing together the European nations' elected representatives, the Council of Europe relies less on geographical proximity or complementarity of interests than on a commonly shared democratic ideal and humanist civilisation. Its special vocation, because the purpose of gathering its member states together is to unite them in the service of their peoples, to defend their fundamental human rights, to forge closer bonds and further mutual understanding between them. The Council of Europe's achievements in promoting human rights and harmonising national legislation in the cultural, social, legal and administrative fields show that the original idea was a good one and has borne fruit and that the Council of Europe in Strasbourg has remained true to its vocation. In whatever new directions Europe may have struck out since 1949, the Council of Europe need not fear lest its function become superfluous or outdated. France will maintain its interest in the Council and continue to take an active part in its affairs.

LA FRANCE  
ET LE CONSEIL DE L'EUROPE  
par Valéry Giscard d'Estaing  
Président de la République Française

Pour apprécier les rapports de la France et du Conseil de l'Europe, il faut se souvenir du rôle qu'elle a joué dans la naissance de cette Organisation. La France figure parmi les dix pays qui ont signé le 5 mai 1949 l'acte constitutif du Conseil de l'Europe. C'est elle, qui, un an auparavant, a, la première, proposé officiellement la création d'une organisation parlementaire européenne. L'idée, nouvelle à l'époque, a abouti à cette construction dans laquelle la représentation des gouvernements et celle des parlements se répondent et s'équilibrent harmonieusement. Le Conseil de l'Europe lui doit son dynamisme, son originalité et sa vocation. Son dynamisme, parce que l'Assemblée Consultative associe les opinions publiques à l'entreprise commune et constitue, dans le dialogue permanent qu'elle entretient avec le Comité des Ministres, une source constante d'impulsion et de progrès. Son originalité, parce qu'en réunissant les représentants élus des nations européennes, le Conseil de l'Europe se fonde moins sur le voisinage géographique ou sur la complémentarité des intérêts que sur la communauté d'un idéal démocratique et d'une civilisation humaniste. Sa vocation propre, enfin, puisqu'il s'agit, en rassemblant des Etats, de les mettre ensemble au service des hommes pour défendre leurs droits fondamentaux et pour favoriser leur rapprochement et leur mutuelle compréhension. L'œuvre accomplie par le Conseil de l'Europe pour promouvoir les droits de l'homme et pour harmoniser les législations des Etats en matière culturelle, sociale, juridique ou administrative témoigne que l'idée originelle était juste et féconde et que l'Organisation de Strasbourg a su rester fidèle à sa vocation. Quelles que soient les voies nouvelles dans lesquelles s'est engagée depuis 1949 la construction européenne, le Conseil de l'Europe n'a pas à craindre que sa mission devienne inutile ou dépassée. La France continuera à lui apporter son intérêt et son active participation.

Winston CHURCHILL  
19 September 1946

**« Our constant aim must be to build and fortify the strength of UNO. Under and within that world concept we must re-create the European family in a regional structure called, it may be, the United States of Europe. The first step is to form a Council of Europe. »**

Winston CHURCHILL  
le 19 septembre 1946

**« Notre but constant doit être de bâtir et de fortifier la force de l'ONU. Sous, et à l'intérieur de cette conception du monde, nous devons recréer la famille européenne dans une structure régionale appelée, peut-être, les Etats-Unis d'Europe. La première étape est de créer un Conseil de l'Europe. »**



Garret FitzGerald

MESSAGE FROM THE CHAIRMAN  
OF THE COMMITTEE OF MINISTERS  
Garret FitzGerald  
Minister of Foreign Affairs of Ireland

The Council of Europe is the forum of the democratic states of Europe : in it they have sought for over a quarter of a century to give effect to their peoples' desire for closer unity, based on their common heritage and their belief in representative institutions. The protection and development of individual human rights have been a particular concern of the Council : as a result, the democratic European states have strengthened and guaranteed their own citizens' rights. The Commission and the Court established under the Convention of Human Rights provides a mechanism to monitor observance by member states of the human rights obligations to which they have committed themselves, in some instances through acceptance of the rights of individual appeal by their citizens to the European Commission of Human Rights.

Moreover, the example of the Council in this matter is a source of inspiration to other countries — and exerts a constant psychological pressure in favour of the advancement of human rights everywhere. This role should not, however, encourage complacency : much remains to be done to make the Council's Human Rights Convention fully effective and expeditious.

The Council's achievements extend to many other fields as is evidenced by the range of conventions and agreements through which it has helped to harmonise the laws and practices of member states, and to advance the interests of their citizens, in cultural, social and legal matters.

The Council, through its work, is important to every citizen of democratic Europe. I hope that its work in the main areas of concern to it will develop as successfully in the future as in the past.

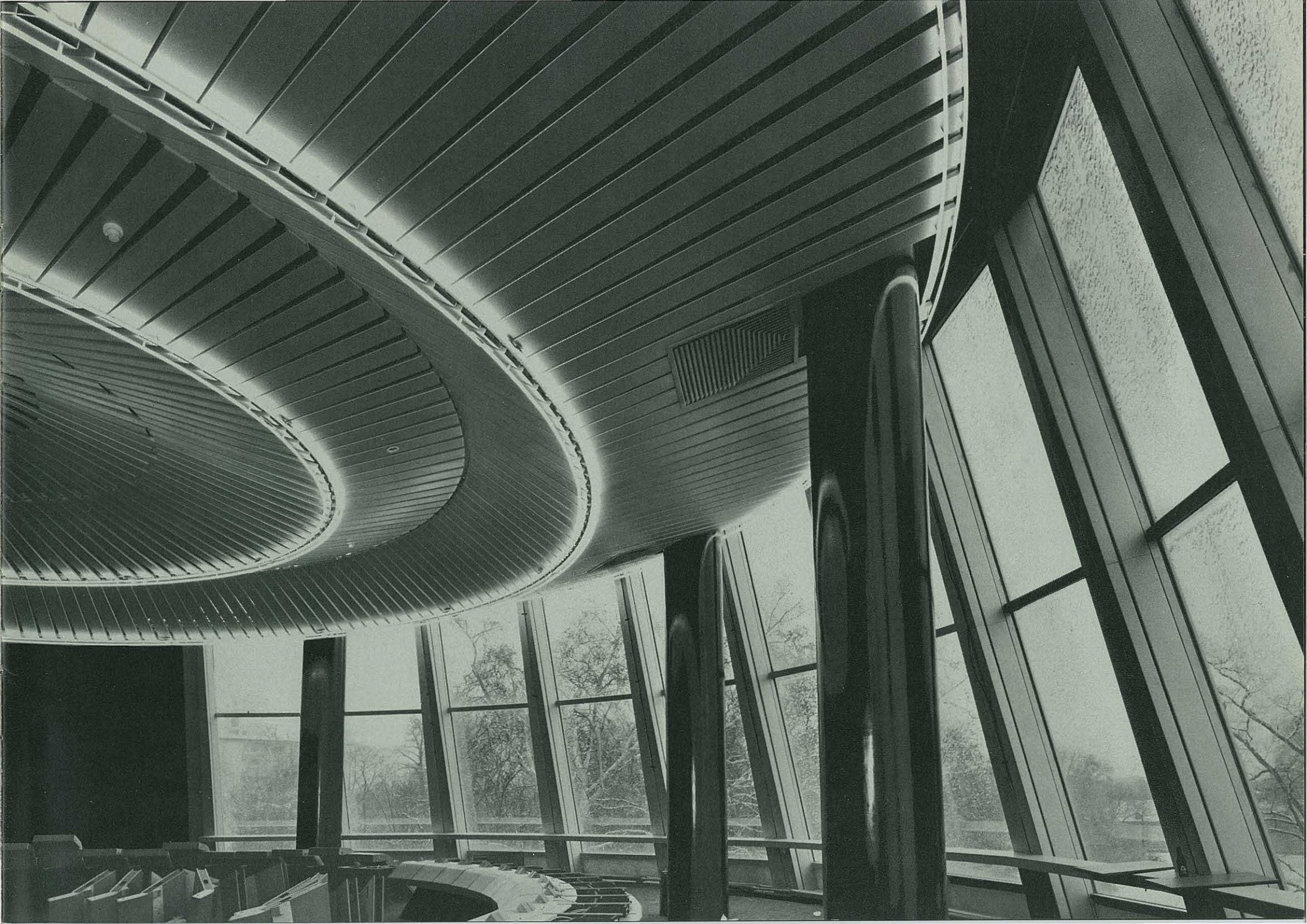
MESSAGE  
DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES MINISTRES  
Garret FitzGerald  
Ministre des Affaires étrangères d'Irlande

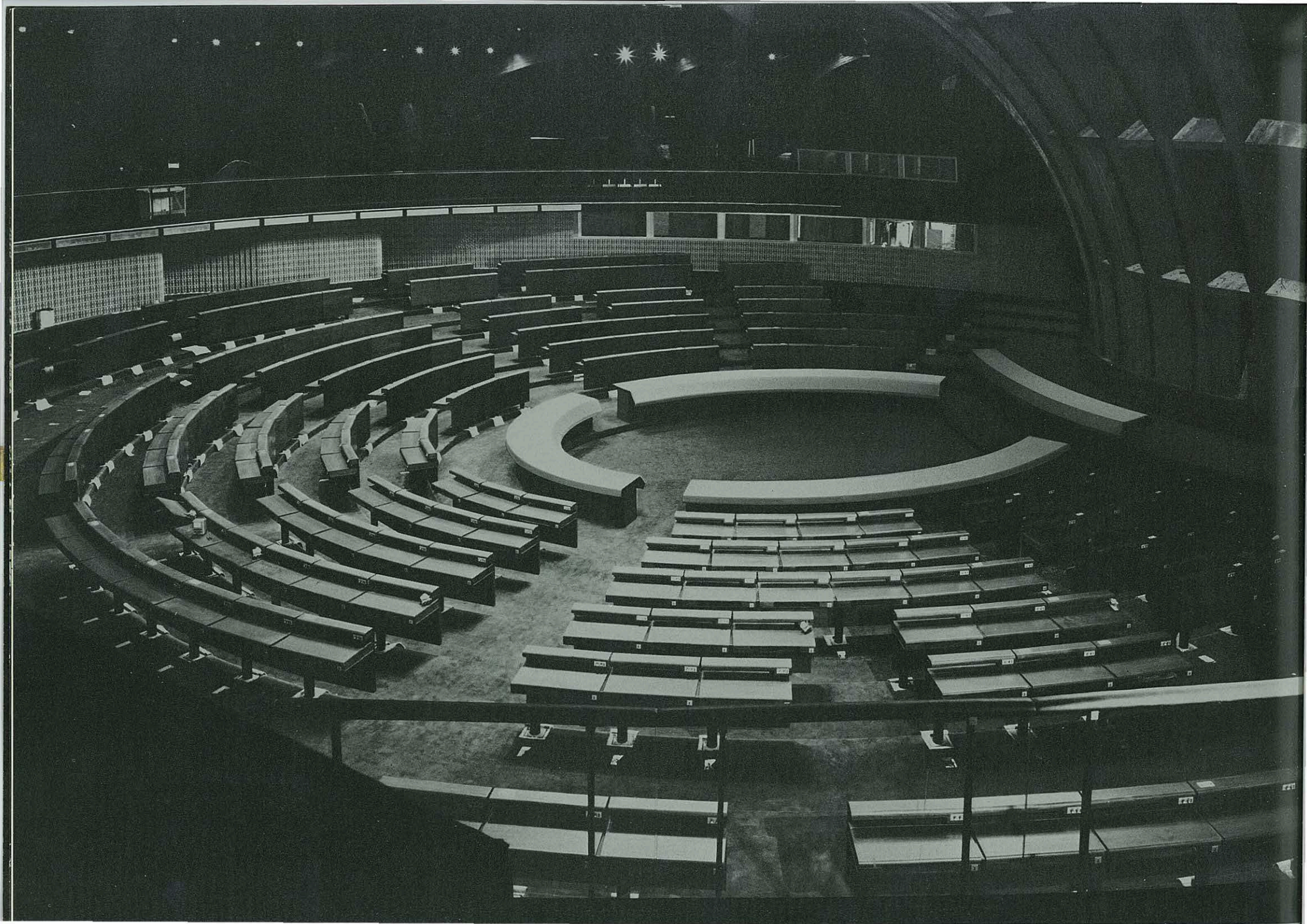
Le Conseil de l'Europe est le forum des Etats démocratiques d'Europe, où ils s'emploient depuis plus d'un quart de siècle à réaliser l'aspiration de leurs peuples à une plus grande unité sur la base de leur patrimoine commun et de leur foi dans les institutions représentatives.

La sauvegarde et le développement des droits de l'homme sont la préoccupation essentielle du Conseil : c'est par là que les Etats démocratiques d'Europe ont renforcé et garanti les droits de leurs citoyens. La Commission et la Cour créées en vertu de la Convention des Droits de l'Homme constituent un mécanisme qui veille à ce que les Etats membres de la Convention observent les obligations qu'ils ont contractées, certains en reconnaissant le droit de recours individuel de leurs citoyens à la Commission européenne des Droits de l'Homme.

En outre, l'exemple du Conseil en cette matière inspire d'autres pays et exerce une pression psychologique constante en tous lieux en faveur d'une promotion des droits de l'homme. Toutefois, ce rôle ne doit pas encourager l'autosatisfaction. Il reste beaucoup à faire pour assurer l'entière efficacité de la Convention des Droits de l'Homme et la promptitude de son application.

Les réalisations du Conseil s'étendent à bien d'autres domaines, comme en témoignent les nombreux accords et conventions qui ont contribué à harmoniser les lois et les pratiques des Etats membres et à promouvoir les intérêts de leurs citoyens en matière culturelle, sociale et juridique. Par ses travaux, le Conseil a de l'importance pour tous les citoyens de l'Europe démocratique. J'espère que dans les principaux domaines qui l'intéressent, ses activités continueront à se développer avec succès.





Bruno KREISKY  
Federal Chancellor of Austria  
5 May 1976

**« Over recent decades the European Idea has been one of the guiding principles of European democracy. Its success is the best guarantee of its creative force and the Council of Europe has been its conscience. »**

Bruno KREISKY  
Chancelier Fédéral d'Autriche  
le 5 mai 1976

**« L'idée européenne a été au cours des dernières décennies une des idées forces de la démocratie européenne. Son succès reste le meilleur garant de sa force créatrice et le Conseil de l'Europe a été sa conscience. »**



Karl Czernetz

THE ROLE OF THE COUNCIL OF EUROPE  
AS SEEN FROM THE PARLIAMENTARY SIDE  
by Karl Czernetz  
President of the Parliamentary Assembly  
of the Council of Europe

From the beginning the Parliamentary Assembly has had a decisive influence on the role of the Council of Europe. It was the first international parliamentary body in history empowered to refer recommendations direct to the member governments of an international organisation. The work of the Council of Europe shows in retrospect that the impetus in most if not all matters of crucial importance has come from the Assembly. The political forces at work within its ranks have pointed the way to European unity. The Assembly serves as a barometer for the implementation of specifically European projects. Its Members are not bound by governmental instructions, so that opposition parties too are able to make their voices heard. The Assembly is thus a parliamentary counterbalance to the « executive » represented by the Committee of Ministers.

The organisation on a European scale of the Assembly's political groups also promotes international thinking and action and leads to the emergence of a political resolve that goes beyond frontiers.

The Assembly has always taken a firm stand in favour of the preservation of democracy and fundamental rights. Its first major initiative was the conclusion only one year after the Council of Europe's foundation of the European Convention of Human Rights. For the first time in history, a dictatorship was expelled from an international organisation of states because parliamentary democracy had been destroyed and human rights flagrantly violated : the Greek military regime had to leave the Council of Europe in 1969 and when parliamentary democracy was restored in 1974 Greece was promptly welcomed back with full rights.

The further progress of European unity and the future role of the Council of Europe will depend on continued action and pressure from the Assembly and on the widest measure of support from the public throughout our member states.

LE RÔLE DU CONSEIL DE L'EUROPE  
DU POINT DE VUE PARLEMENTAIRE  
par Karl Czernetz  
Président de l'Assemblée parlementaire  
du Conseil de l'Europe

Dès l'origine, l'Assemblée parlementaire a nettement marqué le rôle du Conseil de l'Europe. Elle fut la première instance internationale à pouvoir soumettre des recommandations aux gouvernements membres d'une organisation internationale. Un coup d'œil rétrospectif sur l'activité du Conseil de l'Europe montre que, dans la plupart sinon dans toutes les questions d'intérêt majeur, l'impulsion est venue de l'Assemblée. Les forces politiques qui s'expriment en son sein ont tracé la voie de l'unification européenne. L'Assemblée sert de révélateur pour la mise en œuvre des projets spécifiquement européens. Ses membres ne sont pas liés par des instructions gouvernementales, ce qui permet aux partis d'opposition de défendre leurs idées. L'Assemblée fait ainsi contrepoids à « l'exécutif » représenté par le Comité des Ministres.

La constitution au niveau européen de groupes politiques au sein de l'Assemblée est un autre facteur qui favorise la réflexion et l'action sur le plan international, tout en permettant à la volonté politique de transcender les frontières.

Sa première initiative d'une importance particulière, un an seulement après la création du Conseil de l'Europe, fut celle qui donna lieu à la promulgation de la Convention européenne des Droits de l'Homme. L'Assemblée n'a jamais cessé d'intervenir avec vigueur pour la sauvegarde de la démocratie et des libertés fondamentales. C'est d'ailleurs la première fois dans l'histoire qu'une dictature a été expulsée d'une communauté d'Etats pour avoir aboli la démocratie parlementaire et violé de façon flagrante les droits de l'homme. En 1969, le régime de dictature militaire grec a dû en effet quitter le Conseil de l'Europe. En 1974, après le rétablissement de la démocratie parlementaire la Grèce a été aussitôt accueillie de nouveau comme membre de plein droit. Les progrès de l'unification européenne et le rôle futur du Conseil de l'Europe continueront à dépendre des initiatives et des pressions de l'Assemblée ainsi que du soutien actif de l'opinion publique dans nos pays membres.







Leo TINDEMANS  
Prime Minister of Belgium  
21 September 1976

**« The Council of Europe still has a great many tasks to perform, the first being to make itself the rallying-ground for the whole European democratic family, with « the human being » as the centre of its preoccupations... »**

Leo TINDEMANS  
Premier Ministre de Belgique  
le 21 septembre 1976

**« Le Conseil de l'Europe a encore bien des missions à accomplir, la première étant de constituer le cadre de ralliement de toutes les familles démocratiques européennes, avec « l'humain » au centre de vos préoccupations. »**



Dimitrios Bitsios

MESSAGE FROM THE OUTGOING CHAIRMAN  
OF THE COMMITTEE OF MINISTERS

Dimitrios Bitsios  
Minister of Foreign Affairs of Greece

Today's event marks an important stage in the building of Europe.

This is not a building intended simply to ease the work of governmental and parliamentary delegations and to make the Secretariat more consistently efficient and better co-ordinated. The new Palais de l'Europe is built on land placed at the disposal of the Council of Europe's Secretary General by the Mayor of Strasbourg on 11 June 1971, and the location chosen for the building gives it a political and psychological function of great importance in the strengthening and deepening of the current projects for a united democratic Europe.

This building represents an impressive achievement on a frontier which has seen the clash of peoples' greed but which, by a happy turn of history, today provides the corner-stone of the great project for a free, strong, united Europe. It is here that the representatives of the Europe of the States and the Europe of the Peoples are to meet and deliberate at regular intervals.

This concourse, which we should like to become greater and more frequent, should afford us a prospect of more effective and better balanced future action by Europe's parliaments and states and harmonisation of their activities in their respective fields, which are largely complementary.

At this solemn moment the duty falls to me to recall with a sense of heartfelt gratitude the initiative taken by the Herriot Committee in advocating the establishment of a Council of Europe.

I must also mention France's contribution to the achievement of this great project, this fine building we are inaugurating today as a symbol of our democratic Europe.

MESSAGE DU PRÉSIDENT SORTANT  
DU COMITÉ DES MINISTRES

Dimitrios Bitsios  
Ministre des Affaires étrangères de Grèce

L'événement auquel nous assistons aujourd'hui marque une étape importante dans la progression de la construction européenne.

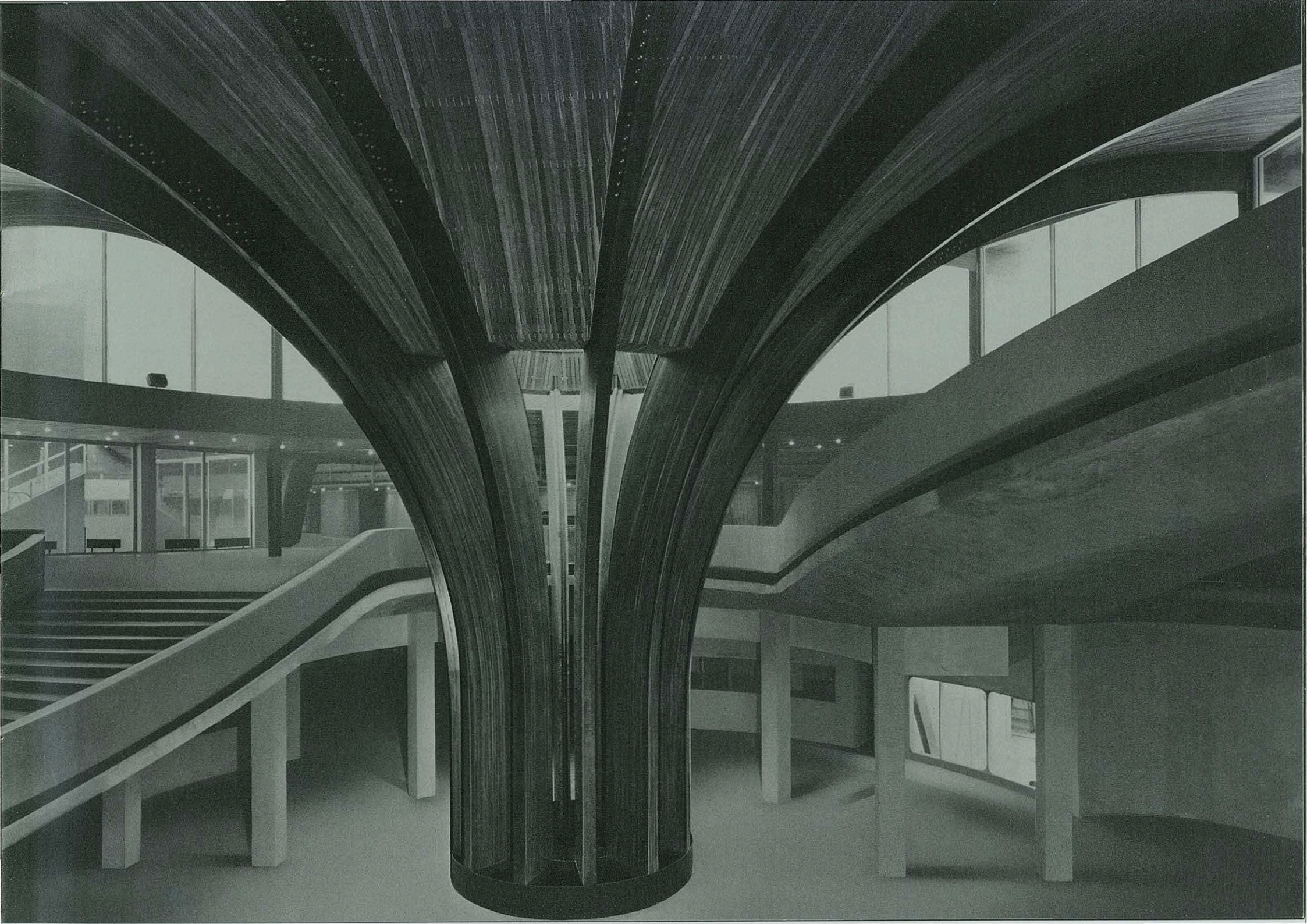
Certes il ne s'agit pas d'un édifice destiné simplement à faciliter les travaux des délégations gouvernementales et parlementaires et de rendre l'efficacité du Secrétariat plus cohérente et mieux coordonnée. Le Palais de l'Europe construit sur un terrain qui fut mis à la disposition du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe par le Maire de Strasbourg, le 11 juin 1971, est appelé à remplir, grâce aux lieux qui ont été choisis pour sa construction, une fonction politique et psychologique d'une portée considérable dans le processus d'affermissement et d'approfondissement des projets en cours pour une Europe démocratique et unie.

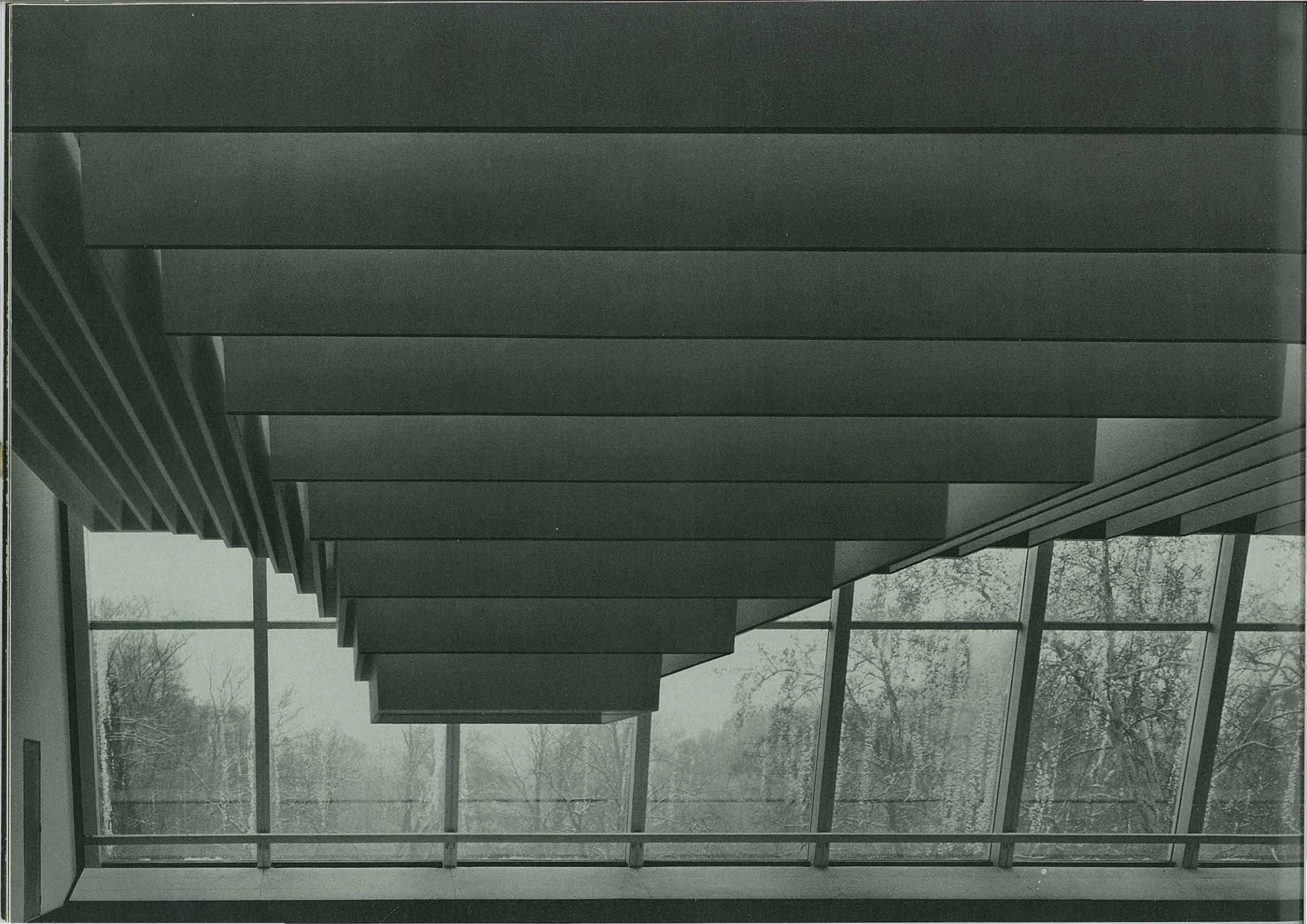
Cet édifice représente une imposante réalisation à la limite des frontières où se sont affrontées les convoitises des peuples ; frontières qui par un heureux tournant de l'histoire constituent aujourd'hui la pierre angulaire du grand projet d'une Europe libre, forte et unie. C'est là, où régulièrement devront se réunir et délibérer les représentants de l'Europe des Etats et de l'Europe des peuples.

Cette cohabitation que nous souhaitons plus fréquente et plus élargie devrait nous permettre d'entrevoir pour l'avenir un développement plus efficace et équilibré de l'action des Etats et des parlements européens ainsi qu'une harmonisation de leurs activités dans les domaines qui leur sont propres et en grande partie complémentaires.

En ce moment solennel le devoir m'échoit de rappeler avec un sentiment de reconnaissance émue l'initiative prise par le Comité Herriot préconisant la création d'un Conseil de l'Europe.

Je me dois aussi d'évoquer la contribution de la France à la réalisation de ce grand projet, de ce bel édifice que nous inaugurons aujourd'hui, symbole de notre Europe démocratique.





Konrad ADENAUER  
Chancellor of the Federal Republic of Germany  
10 December 1951

**« European policy in every country will ultimately receive its impetus from the collective will of the European peoples. But nowhere is this so manifest as a collective will as it is in the Council of Europe. »**

Konrad ADENAUER  
Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne  
le 10 décembre 1951

**« Dans chaque pays, la politique européenne recevra ses dernières impulsions de la volonté commune des peuples européens, mais nulle part cette volonté ne se manifeste aussi nettement en tant que volonté commune, que, justement, au sein du Conseil de l'Europe. »**



Pierre Pflimlin

STRASBOURG, THE COUNCIL OF EUROPE  
AND THE EUROPEAN IDEA  
by Pierre Pflimlin  
Mayor of Strasbourg

When it was decided in 1949 to make Strasbourg the headquarters of the newly created Council of Europe, the decision was warmly welcomed by the people of Strasbourg. They immediately realised that a new age was dawning in the history of our city. After being fought over for centuries, Strasbourg was now to become a symbol of peace and reconciliation for the whole of Europe. For this reason, Strasbourg attaches the greatest importance to having the Council of Europe and the other European institutions — be it the European Court and Commission of Human Rights or the European Parliament — working within its walls.

We have the privilege of being able to observe at close quarters the — often poorly appreciated — efforts made by all these bodies to further the cause of unification, in spite of the many obstacles. We are able to see in particular that, thanks to the Council of Europe, co-operation and harmonisation are gradually being extended into many fields affecting the everyday lives of ordinary people, making an important contribution to the emergence of a new European society based on freedom and justice.

The new building will afford the Council of Europe and the European Parliament better conditions in which to continue their efforts. After working for much longer than originally intended in temporary premises, they will at last have a building which measures up to their requirements and is built to endure. It augurs well for the European idea and for Strasbourg, whose vocation is to serve that idea.

STRASBOURG,  
LE CONSEIL DE L'EUROPE ET L'IDÉE  
EUROPÉENNE  
par Pierre Pflimlin  
Maire de Strasbourg

Lorsqu'il fut décidé en 1949 d'établir à Strasbourg le siège du Conseil de l'Europe qui venait d'être créé, les Strasbourgeois accueillirent cette décision avec une très vive satisfaction. Ils comprirent aussitôt qu'une ère nouvelle s'ouvrait dans l'histoire de notre ville. Après avoir été l'enjeu et la victime d'un antagonisme séculaire, elle devenait un symbole de réconciliation et de paix pour tous les peuples de l'Europe. C'est pourquoi Strasbourg attache une extrême importance à la présence du Conseil de l'Europe et des autres institutions européennes qui exercent leurs activités dans ses murs, qu'il s'agisse de la Cour et de la Commission européenne des Droits de l'Homme ou du Parlement européen.

Nous avons le privilège d'être les témoins les plus proches des efforts, souvent méconnus, accomplis par toutes ces institutions pour faire progresser, malgré tous les obstacles, l'œuvre d'unification. Nous voyons en particulier que grâce au Conseil de l'Europe la coopération et l'harmonisation s'étend progressivement à de multiples domaines intéressant la vie quotidienne des citoyens. Une contribution essentielle est apportée ainsi à la maturation d'une nouvelle société européenne fondée sur la liberté et la justice.

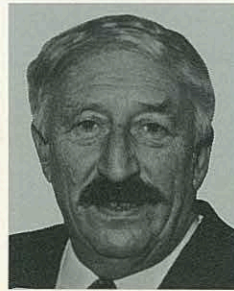
La construction du nouveau Palais de l'Europe permettra au Conseil de l'Europe et au Parlement européen de poursuivre leurs activités dans de meilleures conditions. Après avoir travaillé beaucoup plus longtemps qu'il n'était prévu initialement dans un cadre provisoire, ils vont disposer enfin d'une maison à leur mesure, construite pour durer. C'est de bon augure pour l'idée européenne et pour Strasbourg, dont la vocation est de la servir.

Mario SOARES  
Minister of Foreign Affairs  
of the provisional Government of Portugal  
23 September 1974

**« I take the liberty of appealing on this occasion to all the member states of the Council of Europe — defenders as they are of principles which now are ours — to give my country help and support in all fields in which this can contribute to the building and consolidation of Portuguese democracy. »**

Mario SOARES  
Ministre des Affaires étrangères  
du gouvernement provisoire du Portugal  
le 23 septembre 1974

**« Je me permets de faire appel, en cette occasion, à tous les Etats membres du Conseil de l'Europe, défenseurs des principes qui sont maintenant les nôtres — afin qu'ils apportent à mon pays aide et appui dans tous les domaines où cela pourra contribuer à la construction et à la consolidation de la démocratie portugaise. »**



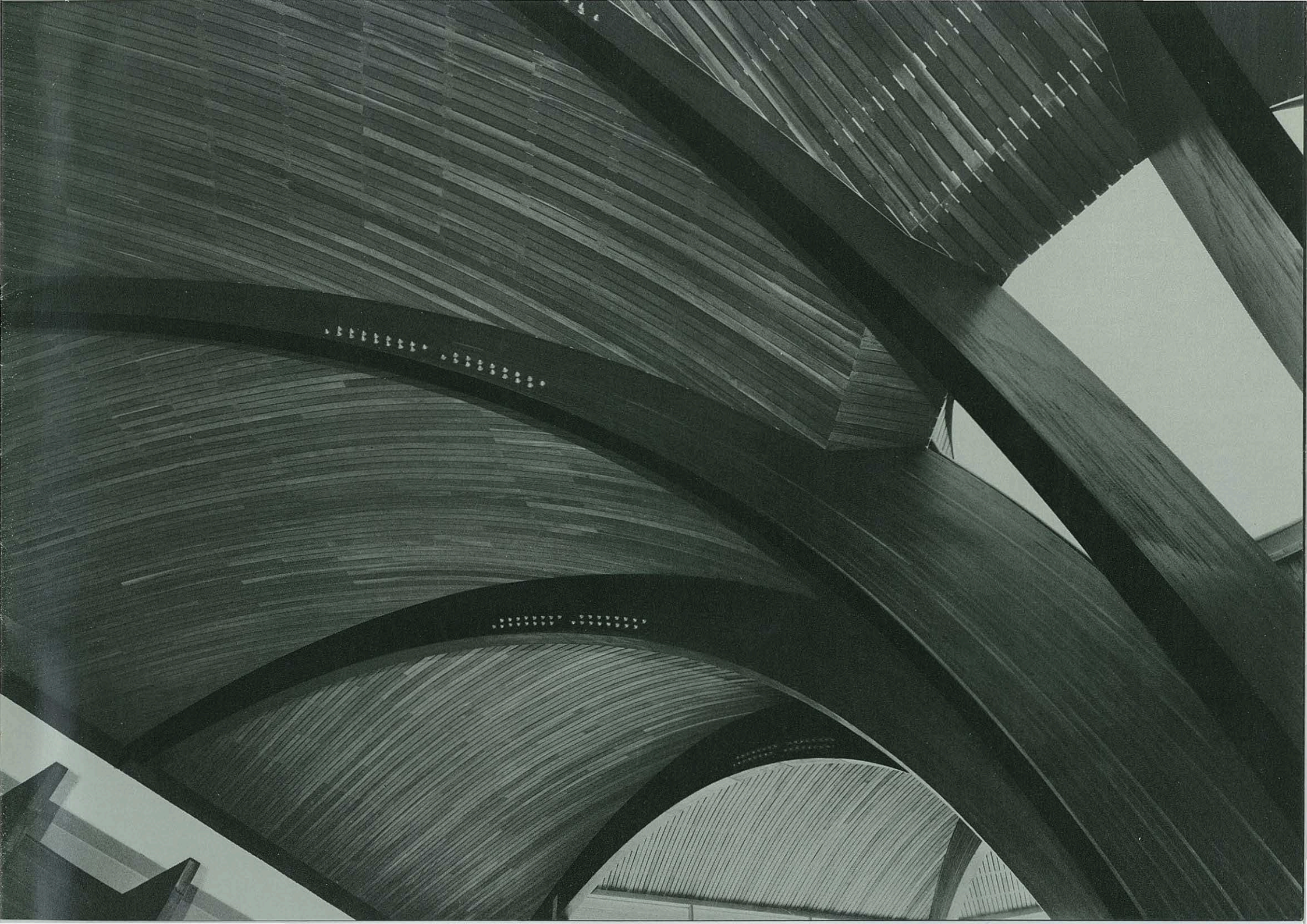
Georg Kahn-Ackermann

WHY A NEW BUILDING ?  
by Georg Kahn-Ackermann  
Secretary General of the Council of Europe

I take great pride and pleasure in presenting to the public the new Palais de l'Europe in Strasbourg. The Council of Europe has been housed for many years now in so to say provisional buildings which were erected from 1950 onwards. The European commitment and the finance of our member governments, the talents of an eminent architect and the skills of craftsmen and labourers from many countries of Europe and also from overseas, have made it possible for this new Palais to take shape and to be opened today to the ministers, the parliamentarians, the diplomats, the civil servants and to all European citizens who come here to meet and work for the realisation of a united Europe. A most significant part of the life of this new house will be devoted to parliamentary meetings. The Assembly of the Council of Europe and the European Parliament will meet here and will provide the civil servants and diplomats with a constant incentive to propose new solutions to the challenges of our society and to develop the pattern of conventions and regulations which link our member states. Through the parliamentarians the voice of our peoples will be heard here and the objectives proclaimed in the 1950's will be pursued with renewed dedication. The Mayor of Strasbourg once told me that his city, the most prominent architectural feature of which is the gothic cathedral, will, with the completion of this new building, acquire a second monument of great symbolical value, a monument which through combining elegant harmony with a healthy sturdiness will befit the role of Strasbourg as the cross-roads and forum for a fraternal meeting of the peoples of Europe. This new house will attract to this city the political leaders of Europe, as well as scores of civil servants and Europeans from all walks of life. Its inauguration is also the starting point of a new era for this town which will, through the intensification of its European life and the increased number of visitors, help to put Strasbourg more centrally on the map of our continent.

POURQUOI UN NOUVEAU BÂTIMENT ?  
par Georg Kahn-Ackermann  
Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

C'est pour moi un grand honneur et un grand plaisir à la fois que de présenter au public le nouveau Palais de l'Europe de Strasbourg. Voilà bien longtemps, depuis 1950 en fait, que le Conseil de l'Europe était abrité dans des locaux provisoires. La volonté européenne et les concours financiers de nos gouvernements membres, le talent d'un éminent architecte, l'habileté d'artisans, d'ouvriers venus de tous les coins de notre continent et même d'outre-mer, ont fait sortir ce palais de terre. Il s'ouvre aujourd'hui aux ministres, aux parlementaires, aux diplomates, aux agents des administrations nationales, comme à tous les citoyens de nos pays, qui s'y retrouveront pour œuvrer ensemble à la construction européenne. Pour une grande part, la vie du nouveau bâtiment sera axée sur l'activité parlementaire. L'Assemblée du Conseil de l'Europe et le Parlement européen y siégeront, incitant constamment par leur présence fonctionnaires et diplomates à proposer des formules neuves pour relever les défis de notre société et à consolider encore le réseau de conventions et de règlements qui cimentent l'union de nos Etats membres. Les peuples d'Europe se feront ici entendre par la voix de leurs élus, et les idéaux définis dans les années 50 y seront poursuivis avec un regain d'ardeur. Le Maire de Strasbourg me disait un jour que sa ville, dont la cathédrale gothique est le monument le plus remarquable, allait s'enrichir avec ce nouveau palais d'un second édifice à valeur de symbole, qui, alliant l'élégance harmonieuse à une saine robustesse, servirait admirablement la vocation de Strasbourg — carrefour et lieu de rencontre pour la fraternisation des peuples européens. Le nouveau bâtiment attirera dans cette ville les chefs de file politiques de l'Europe, ainsi qu'une foule de fonctionnaires et d'autres Européens venant de tous les horizons. Son inauguration marque aussi le début d'une ère nouvelle pour Strasbourg, qui, appelée à connaître une vie européenne plus intense et à accueillir un flot accru de visiteurs, verra s'affirmer la position centrale qu'elle occupe sur notre continent.



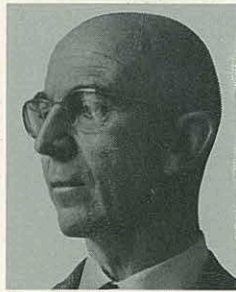


Giulio ANDREOTTI  
President of the Council  
of Ministers of Italy  
16 May 1973

**« It is from here that the first impassioned and confident appeal went up for European unity. From the Council of Europe we expect today, at a time just as crucial for the fate of Europe, a no less decisive contribution to the consecration of the mission of preserving a balance and furthering peace and progress that Europe can and must undertake in the world. »**

Giulio ANDREOTTI  
Président du Conseil des Ministres d'Italie  
le 16 mai 1973

**« C'est d'ici qu'est parti le premier appel, enthousiaste et confiant, à l'unité de l'Europe. Aujourd'hui, à un moment également crucial pour le destin de notre continent, nous attendons du Conseil une contribution non moins décisive à la mission de paix, d'équilibre et de progrès que l'Europe peut et doit remplir dans le monde. »**



Henry Bernard

THE NEW BUILDING  
by its architect Henry Bernard  
Membre de l'Institut

Erected on a site given by the town of Strasbourg, it represents an attempt to provide an optimal organic and technical answer to a catalogue of needs. Designed to house 2 500 persons, this 9-floor, 110 m square building rises to a height of 38 m ; in the middle of a vast central area stands the Assembly Chamber.

The main organs, one ministerial and the other parliamentary, are served by the same grand staircase, but distinguished one from the other by being placed at different levels.

Situated on a level with the inner gardens, the *parliamentary area* gravitates round its nucleus : an Assembly Chamber to accommodate 410, but with a potential seating capacity of 500 ; the layout is not that of a hemicycle — for speakers will generally address the Assembly from their seats and not from the rostrum — but combines the features of a traditional semi-circular chamber with the vis-à-vis arrangement characteristic of Anglo-Saxon parliaments : hence the horse-shoe shape. The *ministerial area* is situated on the upper tier of the grand staircase ; the Committee of Ministers' Room, installed in a rotunda overhang, looks down on the very fine Orangerie Park. There are 10 or so committee rooms on the same floor with large windows on the facade (8 rooms with seating for 60, 3 rooms with seating for 100).

Over the parvis is the *Private Office of the Secretary General*, and in the 3 upper floors, offices varying in size and shape (800).

The *restaurant block* stands by the riverside, away from the work atmosphere.

The disposition of the large rooms determines the ossature of the building supported by concrete bearing walls. Contrasting with the sturdy exterior, graceful wooden bearing arches receive visitors at the parvis and escort them to the Assembly Chamber, in a succession of sheaves and curves.

At once muscular and graceful, the building combines the two main currents in the history of European plastic art : the classical current of Mediterranean origin, centres on hieratic perfection, and the gothic and baroque current, of continental origin, centred on the dynamic of life.

LE NOUVEAU BÂTIMENT  
par son architecte Henry Bernard  
Membre de l'Institut

Implanté sur le terrain offert par la ville de Strasbourg, il tente d'apporter au programme des besoins une réponse organique et technique optimale. Destiné à abriter 2 500 personnes, il est constitué d'un volume de 9 niveaux (38 m de haut) sur le plan carré de 110 m de côté, et comporte un vaste espace central au cœur duquel est situé l'hémicycle. Les organes maîtres, une fonction ministérielle, une fonction parlementaire, sont desservis par le même escalier d'honneur et se distinguent par leur implantation à des niveaux différents.

Installée au niveau des jardins intérieurs, la *zone parlementaire* gravite autour de son noyau, la salle des séances de 410 places pouvant comporter jusqu'à 500 places. Sa disposition n'est pas tracée en hémicycle parce que l'orateur parle généralement de sa place sans monter à la tribune ; elle découle d'une synthèse entre l'hémicycle traditionnel et les solutions parlementaires anglo-saxonnes qui pratiquent le vis-à-vis ; d'où sa forme en fer à cheval.

La *zone ministérielle*, est située à l'étage supérieur de l'escalier d'honneur ; et la salle du Comité des Ministres, installée en encorbellement dans une rotonde, domine le très beau parc de l'Orangerie. Au même niveau sont installées une dizaine de salles de réunions, largement vitrées sur l'extérieur (8 salles de 60 places, 3 salles de 100 places).

Au-dessus du parvis, le *cabinet du Secrétaire Général*, et dans les trois niveaux supérieurs des bureaux de formats variés (800).

Les *locaux de restauration* ont été distraits de l'ambiance de travail pour trouver place au bord du plan d'eau.

Le rythme des grandes salles détermine l'ossature du bâtiment porté par des voiles de béton. Par opposition à cette robustesse extérieure, la souplesse des arcs porteurs en bois accueille les visiteurs dès le parvis pour les conduire jusqu'à l'hémicycle, en une succession de courbes et de gerbes.

Musclé et nuancé tout ensemble, le palais fait la synthèse des deux courants majeurs de l'histoire plastique d'Europe : le courant classique d'origine méditerranéenne, axé sur la perfection hiératique, et le courant gothique et baroque, d'origine continentale, axé sur la dynamique de la vie.



©

CONSEIL DE L'EUROPE  
F-67000 STRASBOURG CEDEX  
COMPOSITION GRAPHIQUE :  
ERWIN POELL D-6900 HEIDELBERG  
PHOTOS :  
SIGRID NEUBERT D-8000 MUNICH  
PHOTOGRAVURE :  
FOTOLITHO GMBH D-7630 LAHR  
COMPOSITION ET IMPRESSION :  
IMPRIMERIE ISTR  
F-67000 STRASBOURG

PROGRAMME  
OF THE OPENING CEREMONY  
OF THE PALAIS DE L'EUROPE

*Strasbourg, 28 January 1977*

*to be presided over by  
Mr Valéry Giscard d'Estaing  
President of the French Republic*

PROGRAMME  
DE LA CEREMONIE D'INAUGURATION  
DU PALAIS DE L'EUROPE

*Strasbourg, le 28 janvier 1977*

*sous la haute présidence de  
Monsieur Valéry Giscard d'Estaing  
Président de la République Française*

SITTING



16 h 00

The President  
of the French Republic will enter  
the Assembly Chamber  
by the President's entrance



The Trumpet Ensemble  
of the Vienna Symphony  
and Philharmonic Orchestra  
will perform Richard Strauss's  
« Feierlicher Einzug »



Speeches will be made by :

Mr Georg KAHN-ACKERMANN  
Secretary General  
of the Council of Europe

Mr Pierre PFLIMLIN  
Mayor of Strasbourg

Mr Roy JENKINS  
President of the Commission  
of the European Communities

Mr Georges SPENALE  
President of the European Parliament

Mr Karl CZERNETZ  
President of the Parliamentary Assembly  
of the Council of Europe

Mr Garret FITZGERALD  
Chairman of the Committee of Ministers

Mr Valéry GISCARD D'ESTAING  
President of the French Republic



The Trumpet Ensemble of  
the Vienna Symphony  
and Philharmonic Orchestra  
will perform an extract  
from Franz Schmidt's opera « Fredigundis »,  
at the close of the ceremony



EXIT



17 h 05 approx.  
The President of the French Republic

will cross the Chamber  
and leave for  
the Ministers' anteroom



The Speakers of Parliaments,  
the Ministers of Foreign Affairs,  
the Delegation from  
the European Parliament and the Bureau  
of the Parliamentary Assembly  
will go to the Ministers' anteroom



Following the exit  
of the President  
and the above-mentioned personalities,  
the other guests will leave  
the Chamber



RECEPTION



Guests will attend  
the reception  
in the lounges near  
the Chamber

## SEANCE



16 h 00

Monsieur le Président  
de la République Française  
pénètre dans la salle des séances  
par l'entrée de la présidence



Un ensemble de l'orchestre  
symphonique et philharmonique  
de Vienne interprète  
« Feierlicher Einzug »  
de Richard Strauss



Des allocutions sont prononcées par :

M. Georg KAHN-ACKERMANN  
Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

M. Pierre PFLIMLIN  
Maire de Strasbourg

M. Roy JENKINS  
Président de la Commission  
des Communautés européennes

M. Georges SPENALE  
Président du Parlement européen

M. Karl CZERNETZ  
Président de l'Assemblée parlementaire  
du Conseil de l'Europe

M. Garret FITZGERALD  
Président du Comité des Ministres

M. Valéry GISCARD D'ESTAING  
Président de la République Française



Un ensemble de l'orchestre  
symphonique et philharmonique  
de Vienne interprète  
un extrait de l'opéra  
« Fredigundis » de Franz Schmidt  
pour la clôture de la cérémonie



## SORTIE



Vers 17 h 05 Monsieur le Président  
de la République Française

traverse et quitte  
la salle des séances  
pour gagner le foyer des ministres



Les Présidents des Parlements,  
les Ministres des Affaires étrangères,  
la délégation du Parlement européen  
et le Bureau de l'Assemblée parlementaire  
se rendent au foyer des ministres



Après le départ de Monsieur  
le Président de la République Française  
et des personnalités précitées,  
les autres invités  
quittent la salle des séances



## RECEPTION



Les invités  
se rendent à la réception  
qui aura lieu dans le hall autour  
de la salle des séances

